

ANNEXE CIRJ 1 BIS - SANCTIONS CIRJ ET PENALITES SPECIFIQUES COVID-19

Dans le cadre de la situation sanitaire que connaît notre pays et dans un souci de renforcer la protection des acteurs du jeu, des aménagements relatifs à certaines sanctions CIRJ ainsi qu'à des pénalités spécifiques COVID dans le cours du jeu ont été décidés.

Le barème des sanctions prévu à l'annexe CIRJ 1 est ainsi renforcé par les dispositions ci-après prévoyant des sanctions minimales plus sévères pour certaines infractions.

Les autres dispositions de l'annexe CIRJ 1 restent inchangées.

SANCTIONS CIRJ RENFORCEES

Infraction 1

- **Règle 141 - Bagarre**
 - Passage de 1 match ferme à 2 match ferme s'il n'y a pas blessure
 - Passage de 2 matchs ferme à 4 matchs ferme s'il y a blessure
- **Règle 219 - Bagarre gardien de but**
 - Passage de 1 match ferme à 2 matchs ferme s'il n'y a pas blessure
 - Passage de 2 matchs ferme à 4 matchs ferme s'il y a blessure

Infraction 3

- **Règle 142 - Coup de tête**
 - Passage de 1 match ferme à 2 matchs ferme s'il y a tentative
 - Passage de 2 matchs ferme à 3 matchs ferme s'il n'y a pas de blessure
 - Passage de 3 matchs ferme à 4 matchs ferme s'il y a blessure

Infraction 5

- **Règle 116 - Incorrection envers les officiels**
 - Crachat envers un officiel
 - Pénalité de match systématique
 - Passage de 5 à 7 matchs ferme pour un joueur
 - Passage de 10 à 14 matchs ferme pour un coach

Infraction 6

- **Règle 168 - Comportement antisportif**
 - Crachat d'un joueur ou coach envers un joueur, un coach ou un spectateur
 - Pénalité de match systématique ;
 - Passage de 3 à 7 matchs ferme pour un joueur ou un coach ou officiel.

Infraction 7

- **Règle 140 - Bagarre avec des spectateurs**
 - Passage de 1 match ferme à 2 matchs ferme que le joueur ou le coach soit instigateur ou pas ;
 - Passage de 3 à 4 matchs ferme s'il est l'instigateur.

Infraction 8

- **Règles 162 - Cracher**
 - Crachat d'un joueur ou coach envers un joueur, un coach ou un spectateur
 - Pénalité de match systématique ;
 - Passage de 5 à 7 matchs ferme pour un joueur ou un coach ou officiel.
- **Règles 162 - Mordre**
 - Morsure d'un joueur ou coach envers un joueur, un coach ou un spectateur ou un officiel
 - Pénalité de match systématique ;
 - Passage de 5 à 7 matchs ferme pour un joueur ou un coach ou officiel.

PENALITES SPECIFIQUES COVID DANS LE COURS DU JEU

- Tomber les gants
 - Pénalité de match
 - 1 match ferme
- Joueur ne stoppant pas immédiatement une bagarre après l'intervention des arbitres
 - Pénalité de match + autres pénalités prévues dans ce cas
 - 1 match ferme
- Joueur continuant ou chercherait à provoquer un adversaire après l'intervention des arbitres
 - Pénalité de match + autres pénalités prévues dans ce cas
 - 1 match ferme
- Appui sur la balustrade
 - Interdiction pour les joueurs au banc de s'appuyer sur la balustrade
 - La première infraction d'équipe sera sanctionnée d'un avertissement sans frais ;

- A partir de la seconde infraction d'équipe, toute infraction sera sanctionnée d'une pénalité de 2'.
- Respect du port de la visière
 - Toute infraction sera sanctionnée d'une pénalité de 2' pour équipement non conforme.